

Image not found or type unknown



non paiement pension alimentaire car aucun contact

Par **howareyou**, le **14/08/2009** à **11:53**

bonjour,

un ami ne veut pas payer de pension alimentaire car il ne voit pas ses enfants, alors qu'il a le droit de visite partagé; il ne possède plus le jugement (suite déménagement) pour attester de ce droit. Comment peut-il obtenir un double de ce jugement et faire ainsi valoir son droit de garde?

je suis inquiète pour lui car il a été condamné pour non paiement de la pension alimentaire, et il ne veut rien entendre...